

R comme Résistante

De son pays d'origine elle a gardé le sourire mais quand elle pleure elle se cache, comme font la plupart des gens d'ici. Le jour où les gendarmes vaudois ont mis les menottes à son mari, elle a pris ses deux petites filles par la main, leur a dit « papa reviendra » et elle est retournée au centre. Elle a refusé de lui rendre visite pendant les quelques jours qu'il était en prison. La prison, elle connaît. Elle l'a vécue, elle ne veut plus y retourner. C'est pour cela qu'elle est en Suisse. Elle ne nous a pas dit ce qu'elle a expliqué à ses filles quand leur papa, mains et pieds enchaînés, avec un casque sur la tête, a été jeté dans un avion privé et renvoyé là bas. Elles ne connaissent pas le là bas, elles sont nées ici. Elle a pleuré, essuyé les larmes de ses petites et elle a décidé de se défendre, comme quand elle était là bas et qu'elle se battait pour un espace de liberté pour tout le monde.

Elle est depuis plus de 5 ans en Suisse, elle parle parfaitement la langue de ce pays, elle a toujours travaillé avant l'interdiction et elle n' a pas de dettes ni de dossiers pénaux. La loi le dit : elle peut demander un permis stable. Son mari n' a pas eu le temps, il a du chercher un autre pays d' asile. Renvoyé de force là bas, sa vie était à nouveau en danger mais juste à côté il y a un pays pauvre qui ne compte pas les places disponibles pour les résistant-es à la violence d' une dictature.

Depuis, elle vit avec son chagrin, elle refuse de se soumettre à une décision inique et de se mettre en attente passive. Vivre à l' aide d'urgence dans un centre sordide surveillée par les sécuritas, ce n' est pas ce qu' elle attendait de la Suisse, mais elle n' a pas mis sa dignité entre parenthèses. Le Canton refuse une première fois sa demande ? Tranquillement elle présente les preuves qu' elle remplit les critères demandés par l' art. 14 de la nouvelle LASI et elle attend en faisant le possible pour rassurer son mari seul et impuissant vis-à-vis de l' injustice subie. Elle fait des projets pour l' avenir, ici en Suisse quand son mari sera à nouveau là. Ses petites filles ont tout compris, elles sont tristes seulement quand elles doivent la suivre au Spop (service de la population), là où leur papa a été arrêté devant elles.

Il y a beaucoup de « mères courageuses » dans le monde et elle en est une. Elle a fait



**Solidarité
sans
frontières**

**BULLETIN
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

NO. 1, MARS 2008

WWW.SOSF.CH



Série de photos : «Autour du voile islamique» du collectif de femmes photographes zeitpunktbild

sienne la parole de Th. Hirshhorn (« Musée Précaire Albinet », 2004) « L' espérance n' est possible que dans l' action. » Elle revendique, en solidarité avec toutes les personnes réfugiées, le droit à un avenir dans le pays choisi. Elle continue ainsi, comme elle avait fait là bas, sa lutte pour le respect des droits fondamentaux de tous les être humains, cette lutte qui ne fait pas de différence entre une peau noire et une peau blanche. Et nous sommes là, avec elle, dans le champ du politique : pas victimes mais résistant-es. ❁

Graziella de Coulon

**Protection Pages 2-3
ou victimisation?**

Repenser le « trafic sexuel »

**Les rôles féminins Page 4
et les migrations**

Une perspective de genre

**Dossier Pages 5-8
« Femmes engagées »**

Discussion avec Vreni Hubmann,
Anne-Catherine Menétrey,
Ruth-Gaby Vermot, Cécile Bühlmann

**Assemblée Page 12
générale de Sosf**

Le 18 avril à Berne

Repenser le « trafic sexuel »

Les programmes dit « pour la protection des victimes » renforcent de même le régime des frontières européennes fermées.

Victimes des réseaux mafieux. Victimes de la violence machiste. Esclaves sexuelles. Tels sont les termes les plus couramment employés pour parler des migrantes dans l'industrie du sexe dans l'UE. La « traite », par opposition à la migration « volontaire », avec des passeurs par exemple, est défini comme une forme non consensuelle de migration visant à l'exploitation du travail des migrants, que ce soit dans l'industrie du sexe ou tout autre branche. Cette notion de traite a développé l'intervention des ONG et des Etats dans deux directions : d'abord, la définition de programmes protégeant les victimes du trafic sexuel, ensuite, le contrôle accru des frontières et du régime de visas pour lutter contre les réseaux de crime organisé.

Sans rejeter totalement les programmes de protection des victimes, qui offrent des titres de séjour temporaires, il faut s'en méfier, car ils réduisent la complexité des désirs et projets des femmes au seul statut de « victime », et minimisent donc

l'importance de la résistance des femmes aux inégalités structurelles, et de leurs luttes pour changer leur vies. De plus, en supposant que tous les migrants travailleurs du sexe sont des victimes et en détériorant leurs conditions de travail et leurs droits, ces programmes entraînent des lois anti-prostitution. Il nous faut aussi repenser le lien des frontières et des régimes de visas avec la traite. Quand les routes habituelles des migrations deviennent impraticables, les migrantes ont recours à des canaux illégaux. Des contrôles plus stricts et des législations plus répressives visant à empêcher la traite, loin de protéger les femmes les rendent plus vulnérables et plus exposées à la violence durant leur voyage. D'où même un renforcement du contrôle qu'exercent les tiers sur les migrants, que ce soit durant le voyage ou à l'arrivée. Les mécanismes européens en vigueur encouragent de fait la migration « illégale » et précipitent les femmes dans la traite, donc dans la prostitution.

Si l'on change la façon dont on analyse la traite, si l'on cesse de se focaliser sur la violence et le crime organisé et si l'on prend en considération les questions de migration et de travail, c'est tout un ensemble de politiques et d'interprétations qui s'ouvrent. Du point de vue de l'analyse, ce changement de perspective nous fournit un cadre où étudier les conséquences des politiques restrictives d'immigration et de travail sur la vie des migrantes et des travailleurs du sexe. D'un point de vue politique, il nous évite de pactiser avec l'agenda étatique contre les immigrés (ce qui est inévitable quand on adopte un point de vue victimaire), et permet des alliances fondées sur la liberté de circulation et la résistance à l'exploitation du travail. ❁

Collectif Ava Caradonna

Ce texte est tiré du « crossing borders! Newsletter » sur la migration féminine.

SÉRIE DE PHOTOS:
« AUTOUR DU VOILE ISLAMIQUE »
DE ZEITPUNKTBILD,
JULIA WEBER ET SIMONE HAUG

Nous travaillons comme photographes indépendantes et terminons actuellement nos études de sociologie. En été 2005, nous avons fondé le collectif de femmes photographes zeitpunktbild (www.zeitpunktbild.ch). Nous réalisons des projets de longue durée qui s'inscrivent dans le cadre du documentaire social et sommes particulièrement attentives à la vie dans l'espace public.

La série de photos présentée dans ce numéro est intitulée « Autour du voile islamique ». Elle montre combien la signification symbolique du voile dépend dans chaque cas du contexte.



EUROPE DE GAUCHE EN BAS (9)

Le réseau de Frassanito

Le réseau de Frassanito est né en été 2003 en un « no-border camp » dans la petite ville du même nom au sud des Pouilles (Italie). Les groupements réunis dans ce réseau voient dans les mouvements migratoires un élément central pour comprendre les transformations actuelles dans le monde du travail et de la citoyenneté. Depuis sa création, le réseau soutient la communication transnationale, l'organisation et les luttes des personnes migrantes en Europe et au-delà – par exemple dans le cadre du Forum social européen, par des journées d'action transnationales (depuis 2004), par sa newsletter « crossing borders! », qui paraît en plusieurs langues, et par la chaîne transnationale d'actions et de luttes de février à octobre de cette année sur le thème de la migration.

Les femmes n'ont pas commencé à jouer un rôle décisif dans le réseau depuis la dernière newsletter. D'une part, ce sont des femmes militantes qui ont apporté leur expérience faite dans le mouvement féministe et dans les luttes menées par des femmes migrantes. D'autre part, pour les groupes actifs dans le réseau, la spécificité de la migration féminine est essentielle pour la compréhension de l'importance que la migration a dans le changement de la reproduction sociale et des relations entre les sexes sur un plan global.

frassainfo@kein.org

ENTRETIEN AVEC AVA CARADONNA

Victimisation – Mythes dangereux

Comme la Suisse, l'UE et ses Etats membres ont déclaré la guerre au trafic de personnes migrantes et à la traite des femmes. Quelle valeur accordez-vous à la directive de l'UE d'avril 2004 sur la question ?

Contrairement à ce qu'il peut paraître, le but principal de la directive n'est pas de protéger les victimes, mais de poursuivre les auteurs. Il n'y a des autorisations de séjour que pour les femmes qui collaborent avec la police. En mettant l'accent sur le trafic de migrants et la traite d'êtres humains, l'UE livre en fait une bataille – et plus précisément une bataille contre la migration non autorisée et irrégulière des femmes. Les femmes migrantes sont déclarées être des victimes alors que les hommes migrants sont criminalisés. Ce sont des mécanismes centraux pour définir et préserver les frontières de l'Europe. La focalisation presque exclusive sur l'industrie du sexe a des racines historiques. Déjà au tournant du 20^e siècle, on connaissait le mythe du « commerce blanc d'esclaves ». Aujourd'hui, il en va de la nouvelle tentative de limiter la migration de femmes et de stigmatiser les travailleuses du sexe.

Est-ce que la convention du Conseil de l'Europe contre la traite des êtres humains va dans une autre direction ?

Elle est certainement meilleure que la convention de l'ONU sur la même matière. Toutefois, elle met également l'accent sur le renforcement des contrôles douaniers et sur la volonté d'empêcher que les victimes de la traite entrent en Europe. Mais comme la convention consacre la nécessité d'accorder aux victimes des autorisations de séjour – même si celles-ci peuvent n'être que temporaires –, les Etats membres ne sont pas du tout pressés de la ratifier. Cette retenue révèle quelques-unes des profondes contradictions que l'on trouve dans le débat sur le trafic de migrants et la traite d'êtres humains.

Quelles seraient les alternatives pour assurer la protection des femmes migrantes dans l'industrie du sexe ?

L'idée que les migrantes se présentent comme des êtres « ayant besoin de protection » fait se perpétuer le dangereux mythe que les femmes et en particulier les femmes migrantes seraient toujours des victimes. Les êtres humains qui subissent la violence et le viol peuvent être compris comme des « victimes » de ces actes. Il faut toutefois faire une différence entre le fait d'être victime de certains actes et le fait d'être traité de manière généralisée comme des victimes, c'est-à-dire comme des personnes non adultes, incapables de penser, de se défendre et de vivre leur propre vie. Le réseau de la victimisation devient problématique lorsque les rôles de victime et d'auteur sont pris en considération en tant qu'identités et non pas en tant que situations temporaires.

Comme dans toute industrie, c'est en s'organisant que les travailleuses de l'industrie du sexe ont les meilleures chances de se défendre contre l'exploitation et les conditions aléatoires de travail. Indépendamment de leur intention, les programmes de criminalisation et de protection des victimes renforcent la stigmatisation, la marginalisation et l'exploitation de femmes migrantes dans l'industrie du sexe.

Pour les migrantes qui viennent en Europe pour travailler, il y a trois types d'activités de service : femme de ménage, domestique et prestations sexuelles. On admet qu'actuellement la majorité des femmes qui vendent leur sexe en Europe sont des migrantes. Ce codage, raciste et spécifique au sexe, des marchés du travail en Europe est alimenté et perpétué par les politiques d'immigration et le régime des frontières qui créent des hiérarchies dans la population. ❁

Questions par Heiner Busch

QUITTER SA FAMILLE POUR LA NOURRIR

Les nouveaux rôles assumés par les femmes et la migration

L'immigration des femmes peut être utile à leur famille. Pourtant, trop souvent, les lois de la société d'accueil et les conditions économiques sont autant d'obstacles à l'amélioration de leurs conditions de vie.

La mobilité est souvent une question de survie. Quitter l'environnement habituel pour se procurer ailleurs un travail rémunéré est une stratégie courante pour tous ceux qui ne voient pas d'avenir là où ils vivent. Les travailleurs migrants partent, et ont les fait venir, car le marché du travail transnational ne fonctionnerait plus sans une main-d'œuvre flexible quasi dépourvue de droits et de protection là où elle travaille – et cette main-d'œuvre est loin de n'être composée que d'hommes. Dans de nombreux secteurs, les femmes sont davantage demandées. Les « maquilas », ces usines d'assemblage délocalisées au Nord du Mexique, filiales de multinationales, en sont un exemple typique. Ici, on préfère les jeunes femmes à cause de leur dextérité et parce qu'on les croit plus soumises. Mais la demande en main-d'œuvre dans les métropoles du capitalisme, dans les pays riches du Nord, ne s'adresse pas non plus indifféremment aux deux sexes. Là, on a besoin de femmes pour travailler comme employées de maison, bonnes d'enfants, pour faire des travaux de cueillette, ou encore pour effectuer des travaux mal rémunérés dans le domaine des soins.

L'immigration féminine est en hausse

L'augmentation constante de la proportion de femmes qui migrent dans le monde s'explique aussi par le fait que leurs rôles dans leurs sociétés d'origine sont de plus en plus diversifiés – un processus qui est aussi favorisé par la politique de développement. Depuis quelques années, l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes, le « gender mainstreaming », influence les stratégies de coopération au développement, y compris celles des ONG. Les femmes doivent être politiquement actives et participer à la vie sociale. En même temps, ce sont souvent les seules qui ramènent de l'argent. « Valoir quelque chose sur le marché » est considéré comme le remède miracle pour combattre la pauvreté. Pour les instituts de microcrédit, qui mettent en œuvre cette stratégie, les femmes représentent des clientes de plus en plus importantes.

Immigrer pour combattre la pauvreté dans sa famille

Les femmes travaillent beaucoup, et pourtant l'argent ne suffit souvent pas pour couvrir leurs dépenses en tant que mères et responsables du foyer. L'émigration leur offre une possibilité d'échapper à ce dilemme. Elles migrent dans le but de rassembler en peu de temps assez d'argent pour pouvoir couvrir les dépenses auxquelles elles sont confrontées par leurs différents rôles dans la famille. Elles expédient de l'argent à la maison, en ayant une idée précise de son affectation : pour la maison de la grand-mère qui s'occupe des enfants, pour la formation de leur fils, pour acheter du terrain ou pour payer l'opération d'un enfant. La migration des femmes est très utile à la famille, devient une ressource importante pour le réseau social, du moins aussi longtemps que les soins apportés aux



Gülseren : cette femme kurde insiste pour être photographiée avec le voile qu'elle porte sur une photo de famille prise autrefois dans son pays. (Suisse 2004 / Kurdistan 2001)

vieillards et l'éducation des enfants demeurent assurés, malgré l'absence de la mère.

Dans de nombreux cas, ces liens s'effritent quand les femmes ne peuvent pas expédier d'argent. Le plus souvent, c'est leur statut juridique dans les pays d'accueil qui est déterminant. Les femmes provenant des pays du Sud et de l'Est n'ont pour l'essentiel que deux possibilités de venir légalement en Suisse : grâce au regroupement familial (qui est une histoire à part) ou comme spécialistes. Ces dernières sont, il est vrai, à peine vues comme des migrantes : le pays d'accueil ne se formalise pas de leurs connaissances linguistiques lacunaires, leur salaire est bon, le risque de tomber dans le cercle vicieux de la pauvreté est minime.

Qui prend soin de qui ?

Pour les femmes qui, parce qu'elles n'ont pas d'autre possibilité, choisissent la stratégie de la mobilité pour améliorer le budget du ménage, la vie n'est pas facile. Elles viennent sans autorisation de séjour et, en tant que sans-papiers, elles sont exposées à toutes sortes de discriminations. Elles doivent se battre pour obtenir le salaire auquel elles auraient pourtant légitimement droit. Leurs droits fondamentaux ne tiennent qu'à un fil (bien fragile). Les femmes, qui en somme ont endossé un rôle fort dans leur famille en étant « celle qui ramène de l'argent à la maison », s'épuisent en luttant pour survivre. Leur horizon est limité : il se réduit souvent à la sphère privée d'une famille moderne pour qui elles accomplissent les tâches de soins et de ménage, afin de permettre à leur « patronne » émancipée d'exercer sa profession. Dans leur pays d'origine, la grand-mère veille sur leurs enfants, alors qu'elle a atteint l'âge où elle aurait elle-même besoin qu'on s'occupe d'elle. Qui prend soin de qui ?

Les migradollars représentent plus que de l'argent

Le peu d'argent que les migrantes envoient à la maison, les « migradollars », suffit juste à couvrir les dépenses quotidiennes. Il soulage les familles, qui peuvent ainsi consacrer plus de temps à l'éducation et aux soins, plutôt qu'à un travail mal rémunéré. Les migradollars représentent un gain de temps, un bien précieux pour les familles pauvres. Ils ont aussi un aspect émotionnel : c'est grâce à eux que se maintiennent les réseaux sociaux qui soutiennent les migrantes au-delà des frontières et leur permettent d'être là où leurs forces valent quelque chose. Que ces réseaux résistent ou non, cela dépend moins de la solidité des femmes concernées que des conditions dans lesquelles elles mettent en œuvre leur mobilité comme ressource pour améliorer leur situation. ❁ Annemarie Sancar

FEMMES ENGAGÉES

« Parce que c'est un être humain. Point à la ligne. »

Entretien d'Anni Lanz avec quatre anciennes conseillères nationales engagées au sujet de leur action et de leur motivation, des frustrations et des espoirs vécus.

Anni Lanz J'ai suivi de près votre engagement en faveur des droits des personnes migrantes et des sans-papiers et j'ai beaucoup appris à votre sujet et au sujet d'autres femmes battantes comme Angeline Fankhauser et Ursula Bäuml. Pour quelle raison vous impliquer pour les droits de ces personnes en qualité de parlementaires ? Il s'agissait en effet de questions concernant des personnes qui ne pouvaient aucunement voter pour vous !

Anne-Catherine Menétrey-Savary Il y a 40 ans, mon engagement politique était proche des travailleurs : les Italiens, les Espagnols, les saisonniers d'alors. En 1999, je me suis impliquée activement dans le canton de Vaud dans la campagne en faveur des mères bosniaques. Ces rencontres étaient fort bouleversantes ! Plus tard, j'ai travaillé avec des femmes sans-papiers et j'ai établi des dossiers de femmes victimes de la violence. Mes activités comme parlementaire n'ont été que la conséquence de ces engagements.

Vreni Hubman Lorsque je suis arrivée au parlement, la migration était déjà une de mes principales préoccupations. J'ai vécu dix-huit ans dans la circonscription 4 de Zurich où j'ai connu de nombreuses personnes migrantes. Nous avons un excellent contact. Je me suis rendu compte à quel point leur vie dans notre pays était difficile. Elles recevaient des lettres inaccessibles de l'administration, leurs enfants qui suivaient l'école devaient lire ces lettres qu'ils ne comprenaient guère. J'ai été ainsi sensibilisée à la politique migratoire.

Mon implication dans le domaine de l'asile relève cependant du hasard. Mon souhait était de participer à la politique de la santé, mais j'ai été affiliée en quelque sorte contre mon gré à la Commission des institutions politiques CIP qui s'occupait de la révision de 1995 de la loi sur l'asile. J'ai vraiment dû tout apprendre avant de devenir une spécia-



Solidarité sans frontières

liste. Plus tard, j'ai été interpellée par la Freiplatzaktion de Zurich au sujet d'une famille kurde ayant reçu une décision négative. On m'a demandé de faire une demande en reconsidération. Je ne connaissais certes que peu la procédure, mais je me suis finalement impliquée en mon nom dans cette affaire. La famille a ainsi pu rester en Suisse et a même pu être naturalisée par la suite. Cette belle histoire m'a passablement touchée car j'en ai vécu de près les hauts et les bas.

Ruth-Gaby Vermot-Mangold Comme enfant, je faisais moi-même partie des exclus. Nous étions pauvres. Je devais constamment me battre pour mes droits. Je n'en suis pas frustrée. Mais j'ai appris qu'il fallait me battre pour pouvoir faire des études, pour aller au gymnase... A l'université j'ai vécu un

« Mon engagement correspond à mes convictions. »

événement décisif. J'avais commencé à étudier l'histoire de l'art, branche qui ne me convenait pas du tout et ne correspondait pas du tout à la culture de pensée et de famille qui était la mienne. Après une année, le professeur m'a dit : « Vous savez, Mademoiselle Mangold, quand on étudie l'histoire de l'art, il faut avoir une culture et vous n'avez aucune culture. » Je me suis alors levée et ai fait un plaidoyer sur la culture puis, par la suite, j'ai choisi l'ethnologie. J'ai eu la plupart de mon activité professionnelle en Afrique, confrontée sans cesse aux déplacements de population et à la guerre, à des personnes sans aucun droit et à la violence domestique. Je me suis rendu compte que c'était là que se situait mon terrain d'action. Ces thèmes m'ont occupée dans la politique. Au Conseil de l'Europe, je me suis inscrite à la Commission des migrations. J'ai visité des

DOSSIER 1 – 2008
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES

MARS 2008

FEMMES ENGAGÉES

camps de réfugiés dans plusieurs pays en guerre, ai été porte-parole pour le sud Caucase, ai eu affaire avec des réfugiés en Géorgie, Azerbaïdjan, Arménie et Tchétchénie. Je me suis rendu compte ce que ça signifie d'être réfugié et de n'avoir aucune chance. C'est ce qui m'a poussée à lutter pour que les personnes en fuite ou migrantes elles aussi soient mises au bénéfice des droits leur appartenant...

Depuis longtemps, j'ai toujours eu une énorme quantité de dossiers humanitaires sur mon bureau. Certains ont pu rester grâce à mes interventions ou à celles d'autres. La plupart ont cependant dû partir. J'en ai rencontrés quelques-uns en Bosnie ou au Kosovo et j'ai pu voir qu'ils semblaient souvent dans le chômage et l'alcoolisme – à côté de certains autres qui avaient gardé la force de se maintenir à flot. Il y avait les deux.

L'asile, la violence contre les personnes, les violations de droits humains – ces sujets constituent le fil rouge dans ma vie. Et c'est un bon fil rouge.

Cécile Bühlmann On m'a souvent demandé pourquoi je me consacrais à ces questions qui n'ont rien de spectaculaire. Cela n'apporte aucune voix dans les élections. Mais moi, je ne me pose pas ces questions. Mon engagement correspond à mes convictions les plus intimes. Je ne peux pas vivre dans une société en regardant sans broncher des personnes sans droits et sans perspectives. C'est le

Dossier du
Bulletin 1 – 2008

Solidarité sans frontières
Neuengasse 8
3011 Bern

www.sosf.ch
sekretariat@sosf.ch
Tél. 031 311 07 70
Fax 031 311 07 75

PC 30-13574-6



hasard qui m'a placée dans ce pays avec ces possibilités, c'était pour moi comme une responsabilité, une responsabilité que je n'ai toutefois jamais considérée comme une contrainte, mais comme une évidence.

«Je voyais l'Etat de droit en déroute.»

De plus, ma mère était italienne. Sa discrimination puis la mienne en tant que femme m'ont sensibilisée – ce qui explique peut-être en partie pourquoi tant de femmes s'engagent dans ce domaine. Comme institutrice, je me suis spécialisée dans la scolarité des enfants de personnes migrantes. Quand je suis arrivée au Conseil national, il m'était évident de rejoindre la CIP. En fait, je n'ai pas dû me battre pour y siéger...

Je regrette que le thème de la migration ne soit pas vraiment un des grands thèmes chez les Verts. Lorsque l'extrême droite s'est renforcée dans les années 1990 et que j'ai sans cesse été interpellée par les médias comme vice-présidente de la Commission fédérale contre le racisme, j'aurais parfois volontiers laissé d'autres personnes s'exprimer. Si au moins nous avions été plus nombreuses! On pouvait trop facilement nous démonter. Un tout petit groupe de personnes loyales... (elle rit)

Menétrey Notre engagement est très pesant parce que nous avons affaire à des personnes souvent dans de grandes difficultés. Toutefois, pour moi, cet engagement va de soi. Quand j'étais jeune, j'ai fait des voyages au Sahara où j'ai rencontré des personnes à la recherche d'eau potable, des futurs requérant-e-s d'asile, ça m'a ouvert l'esprit face au monde et face à d'autres cultures. Mon engagement est ainsi vraiment une partie de ma personne.

Vermot Nous avons toujours été et sommes encore peu, également au PS. En fait, il faudrait réussir à ne pas en arriver constamment à des positions extrêmes quand on se bat pour ces personnes. Il faudrait davantage de gens qui se mouillent dans nos partis.

Bühlmann Je me suis toujours engagée pour les droits fondamentaux et pour la dignité humaine. Ce sont des valeurs essentielles. Quand je lutte pour

ces valeurs, je le fais pour l'être humain en général et pas pour avoir une position extrême d'opposition contre l'ailier droit. Mais la polarisation durable de la politique de l'asile et de la politique migratoire en a fait des thèmes noirs/blancs.

Dans l'abrutissement du monde des médias, toujours plus polarisé, notre position devient très difficile à défendre... et j'ai ainsi été souvent accusée d'angélisme. J'ai insisté que même un étranger peu sympathique a droit à la dignité humaine. Ce n'est pas une question de sympathie! Mais même chez les gens de gauche, c'est devenu visiblement plus difficile de le placer. Ce noyau des choses s'est notamment manifesté dans la question de l'aide d'urgence: même si quelqu'un ne collabore pas, il a le droit de ne pas mourir de faim. Parce que c'est un être humain. Point à la ligne.

Menétrey Le respect des droits fondamentaux et des droits humains est aussi important pour moi. En plus, j'ai toujours vécu comme une joie de rencontrer des personnes qui sont autrement. C'est aussi un intérêt pour la culture. C'est toujours positif et ça me motive de connaître les apports culturels des personnes migrantes, que ce soit dans la nourriture, la musique ou la manière de vivre ...

Bühlmann ...oui, ne nous laissez pas seules avec les Suisses! (toutes rient)

Comme une suite aux campagnes contre les abus, je ressens un fort manque d'empathie. Cela concerne aussi les Suisse-sse-s qui vivent en marge de la société. Je n'arrive pas à avaler que des gens cessent de se sentir concernés par les images de réfugiés qui se noient dans la Méditerranée!

Vermot Je suis contente de la remarque d'Anne-Catherine. Souvent, on met les problèmes au premier rang. Mais il y a l'autre côté, cette joie que je peux vivre à des fêtes où je suis invitée, un enrichissement essentiel de notre travail et qui donne des forces: l'aspect positif des cultures étrangères.

Lanz Je souhaiterais passer des cultures étrangères à la culture du Palais fédéral. Toute une histoire en soi. Vous n'avez certes pas été seules à lutter, mais vous étiez peu nombreuses. Comment avez-vous vécu cela?

Hubman J'ai trouvé ça follement difficile. Ce sont avant tout les bourgeois

qui ne voulaient pas comprendre de quoi nous parlions. Mais il y a eu également des députés de notre camp qui réagissaient de la même façon. Andi Gross nous a dit un jour: «tu sais, je ne suis pas du tout intéressé par les histoires d'asile. Je préfère la politique concernant l'Etat. Vous ne devez pas me solliciter; si vous faites votre politique à vous, ça ne me dérange pas.» Ce n'est donc pas seulement un problème que nous rencontrons avec le camp bourgeois! Toutefois, il y a eu des changements. En 1996 encore, alors que nous formions des groupes de travail thématiques dans notre fraction, j'étais la seule à m'inscrire dans le domaine de l'asile. Mais quand il s'est agi de la loi sur l'asile ou de la loi sur les étrangers, le parti a suivi. Le président Hansjörg Fehr s'est engagé à fond.

J'ai été positivement surprise par le nombre de personnes des milieux des Eglises s'impliquant à fond contre la loi sur l'asile. Mais il était triste de voir Doris Leuthard, qui voulait devenir conseillère fédérale, soutenir le oui par tactique électorale. La voilà qui s'exprimait soudain différemment qu'en commission.

«On n'a aucun impact sans les expériences des mouvements.»

A l'inverse, au PDC, il y a aussi eu des hommes qui se sont positionnés clairement contre les lois. Pourtant, les hommes s'impliqueraient davantage dans ces domaines s'ils avaient à y gagner en importance...

Vermot J'ai mal vécu les débats sur les lois sur l'asile et les étrangers. L'UDC se moquait de nous et nous accablait de propos haineux dans la commission. Le PDC y était représenté par sa ligne dure, le parti radical avait quant à lui son fameux Müller.

Nous étions avarés d'arguments simplistes et frappants car nous devions et voulions différencier notre discours dans cette matière complexe. En réponse à notre argumentation, nous récoltions simplement des rires moqueurs et des remarques désobligeantes. C'est seulement grâce à des femmes et à des hommes alliés que je n'ai pas perdu courage et que je n'ai pas été atteinte par l'amertume.



Bühlmann Le pire c'est la manière dont les droits des parlementaires ont été bafoués. Le deuxième projet relatif aux lois est arrivé sans message du Conseil fédéral et sans procédure normale de consultation. La manière dont Blocher nous a feintés a été le pire événement que j'ai vécu pendant mes 14 années au parlement. Le camp bourgeois a simplement avalé la chose! J'ai tenté sans succès de demander le rejet du projet et d'exiger au moins un nouveau message du Conseil fédéral. Car le nouveau projet ne correspondait pas du tout au message existant! Il n'y avait jamais encore eu une si forte transformation d'un projet de loi pendant la procédure.

J'ai ressenti une impuissance absolue. Je voyais l'Etat de droit en déroute.

Menétrey Ce qui m'a le plus affectée, c'est d'être accusée d'angélisme. Après un moment de doute, je me suis dit: pourquoi prétend-on que je n'ai pas de lien avec la réalité alors que les représentants de l'UDC, qui n'ont jamais parlé directement avec une seule des personnes concernées, se réclament d'un tel lien?! Par la suite, j'ai été frappée par l'incompréhension totale dont les rangs bourgeois faisaient preuve au sujet de la situation réelle. Ils persistaient à ne pas voir les choses comme elles sont!

Hubmann Lors de l'examen du projet de loi au Conseil national à l'époque de Ruth Metzler, il y avait eu quelques améliorations. Le fait que Blocher devienne conseiller fédéral au moment décisif a ensuite durci le débat. C'est vrai toutefois qu'il n'aurait rien pu faire tout seul.

J'ai assisté à la séance du Conseil des Etats du 17 mars 2005 et suis restée interloquée. Trix Heberlein a dit: nous voulons ceci et cela, et Blocher a raconté deux ou trois anecdotes comme il le faisait toujours. Puis il y a eu le vote et tout a été approuvé. Nous n'avons pu finalement, au Conseil national, que corriger le point concernant l'aide d'urgence. Le reste a passé sans discussions au même parlement que celui qui avait précédemment approuvé la version antérieure. Le camp bourgeois porte une lourde responsabilité de cet état de fait.

Lanz Quelle a été l'importance des ONG dans votre travail de femmes parlementaires?

Bühlmann Les ONG ont été des ressources essentielles. Au début, je n'étais pas une spécialiste de l'asile! Je me voyais comme la messagère qui apporte au parlement les réflexions et arguments de personnes compétentes.

Hubmann Le savoir-faire par exemple de Solidarité sans frontières a été important. Il nous a aidées à cerner correctement le principal. Votre expérience nous a fourni la responsabilité de base nécessaire. Les parlementaires sont souvent débordés. Ils-elles doivent en peu de temps examiner beaucoup de dossiers. J'ai été très reconnaissante de l'existence des séances communes et y suis toujours venue très volontiers.

«La campagne contre les étranger-ère-s est ancienne.»

Menétrey Dans mon canton, la cause migratoire dispose d'un mouvement très fort et c'est une réelle chance. Le Mouvement pour le soutien aux sans-papiers existe depuis les années 1990. Cela devrait également servir la cause du mouvement des «523» requérants d'asile déboutés. Et les réfugiés dans les églises sont une tradition, ce qui m'a aussi aidée.

A la «Plateforme pour les sans-papiers», j'ai bien entendu également pu profiter de l'aide des ONG. Par exemple, la Plateforme a organisé une table ronde sur le thème des mariages. Le responsable supérieur de l'état civil du canton de Vaud a parlé de la question aux militant-e-s de base. C'était fascinant. Il leur a expliqué en toute bonne foi le détail de toutes les possibilités de détourner la loi. Ils ont été fort étonnés. En effet, ils savaient que cela ne se passe pas du tout comme il le leur expliquait. A son tour d'être étonné. On voit là à quel point les gens de la base sont importants: ils peuvent jeter la réalité telle qu'elle existe à la figure des responsables. Ma conclusion: sans les expériences des mouvements, on n'aurait absolument aucun impact!

Vermot Il m'a toujours été fort utile de pouvoir illustrer des articles de loi abstraits par des exemples concrets fournis par des ONG ou tirés de ma propre expérience. Ainsi augenauf nous a rapporté le cas d'un jeune Congolais auquel avait été appliquée la loi sur les

mesures de contrainte. Il a été attaché et renvoyé, avec des menottes, par un avion spécial au Congo où il a été mis en prison dès l'atterrissage – ce qui est aussi logique. Sur place, tout le monde a dû penser qu'il s'agissait d'un criminel dangereux pour être transporté de la sorte. Son seul crime n'était toutefois que d'avoir refusé de rentrer dans son pays! Cet exemple a permis d'étayer notre argumentation.

Hubmann J'ai demandé à la CIP d'inviter également des personnes concernées. Lorsque ma demande a finalement été acceptée, trois personnes migrantes de la Commission des étrangers ont été invitées... sinon personne. Rien que ça et seulement après que j'avais fortement insisté. Cela veut dire que ces lois ont été faites sans jamais aucune collaboration avec des personnes réellement concernées!

Lanz Lors de l'introduction de la loi sur les étrangers, beaucoup de personnes migrantes se sont aussi engagées. Il était important qu'elles puissent également raconter leur histoire – j'ai encore ces scénarios aujourd'hui. Ce fut un réel travail d'équipe et, du reste, ça n'a pas manqué d'être plaisant.

Bühlmann J'aimerais aussi me rappeler des femmes bosniaques lors du débat sur la loi sur l'asile. Elles ont apporté des cadeaux pour chaque député-e avec des cartes nominatives dans des corbeilles dans la salle des pas perdus. Certes, il est resté finalement la plupart des cartes du camp bourgeois. Mais ces femmes ont fortement provoqué et stimulé la discussion. Elles ont voulu serrer la main des représentant-e-s du peuple – mais ceux/celles-ci ne le voulaient visiblement pas du tout. Ce fut un événement plein d'humanité, si clairement que l'on aurait pu y recevoir beaucoup d'informations...

Honnêtement, je dois aussi avouer qu'il m'est arrivé parfois de ne pas supporter ces destins personnels. Des histoires sans espoir où tout a déjà été tenté. Je n'avais certes pas d'accès particulier à la conseillère fédérale bourgeoise Ruth Metzler, alors j'ai parfois envoyé des cas à Rosemarie Dormann ou à Judith Stamm. Les personnes qui s'adressent à nous ont toujours d'énormes espoirs parce que nous sommes des parlementaires – mais nous étions presque toujours dans la minorité!





Lanz Dans le cas des femmes bosniaques, c'était pourtant fantastique! Elles avaient certes toutes des dossiers difficiles, mais elles ont passé de manière extrêmement active d'une place à l'autre, de parlementaires à parlementaires. Et elles les ont toutes et tous cuisinés (toutes rient). Et elles ont lutté toutes ensemble les unes pour les autres. Cela m'a beaucoup impressionnée. Plus tard, les femmes du Kosovo en ont fait de même. Pour moi, cette lutte qu'elles ont elles-mêmes menée, c'était des points forts dans le cadre de mon travail.

Menétrey Nous avons eu du reste, il faut le reconnaître loyalement, également un certain soutien des milieux bourgeois. Dans le cadre de la première campagne pour les sans-papiers nous avons pu convaincre une vingtaine de parlementaires bourgeois de signer une lettre. Pas seulement des radicaux, mais même Bugnon de l'UDC. On a toujours pu compter sur le libéral Claude Ruey. Il faut reconnaître ce soutien – peut-être davantage en Suisse romande...

Bühlmann ...effectivement! Je me souviens très bien qu'avant une fête pour l'élection d'un président de la Confédération, il y a eu bien des irritations. Les Romands étaient frustrés par les votes de leurs propres fractions. Ils ne sont pas allés à la fête car ils étaient fâchés du musellement imposé à celles et ceux qui s'opposaient aux durcissements. En Suisse allemande, cela n'a guère été remarqué.

Hubmann J'ai un bon souvenir de Dorle Wallender. Elle a réussi à ce que ses «frères de fraction» (radicaux), comme elle les appelait parfois, soutiennent eux aussi une proposition ou une autre. Quand Dorle a quitté le parlement, les mêmes personnes ont toutefois viré de bord et voté avec Philipp Müller.

Un autre élément positif s'est produit lors de la révision de la loi sur la nationalité. Ruth Metzler m'a fortement impressionnée en soutenant à fond le projet. Si elle avait été réélue, la naturalisation facilitée des deuxième et troisième générations aurait passé le cap du vote populaire. Elle aurait défendu le projet avec engagement et aurait été soutenue plus activement également par le PDC. En revanche, Blocher a tout simplement saboté cette loi à l'émission «Arena» et a clairement fait savoir qu'il

y était opposé. Avec la campagne qui s'y est ajoutée, cette position a fait que les projets ont été rejetés: pour moi, c'est le vécu le plus grave de toute ma carrière de parlementaire.

Bühlmann J'étais à cette «Arena». Après l'émission, je suis allée vers lui, je l'ai engueulé qu'il aurait mieux fait de rester chez lui. A chaque phrase, on sentait qu'il se moquait de la loi et qu'il pensait exactement le contraire de ce qu'il devait dire officiellement.

«Ces lois ont été faites sans les personnes concernées.»

La campagne contre les étranger-ère-s est un peu ancienne. Que l'on puisse balayer une loi comme celle sur la nationalité, que l'on puisse nous refuser les bases juridiques dans le droit sur l'asile et les étrangers pour débattre ces lois, tout cela a vraiment germé sur ce terrain qui me fait très soucieux.

Notons que le chef de ce mouvement a siégé en tant que responsable dans la commission. Quel fol affront pour les migrant-e-s, et quelle chance qu'il n'y soit désormais plus actuellement!

Lanz Parlons un peu d'avenir: peut-être que quelques nouvelles pistes vont se rouvrir. Que conseillerez-vous? Qu'est-ce qui a été essentiel pour votre travail?

Bühlmann Ne pas se laisser intimider. Résister pour ce que l'on considère comme juste. C'est facile à dire mais très difficile à appliquer. Il n'est pas permis de se faire petite même face au discours de personnes apparemment bien pensantes. Si nous ou les femmes parlementaires qui nous ont remplacées venaient à se taire, ce serait la victoire totale de ceux qui ont créé ça dans les premières étapes.

Menétrey Ne jamais s'arrêter ni lâcher ce sujet! Les temps sont durs et il y a déjà de nouveaux durcissements annoncés. A l'inverse, le fait qu'il y ait eu le double référendum est un signe important – même si les deux lois ont finalement été acceptées. Une partie de la population ne veut pas laisser tomber le sujet et le mouvement veut continuer de lutter. Certes, certain-e-s sont fatigué-e-s. Mais il y a aussi une résistance qui se

poursuit et, là aussi, il faut trouver des contacts au parlement.

La continuité est toujours un défi. Actuellement, nous réfléchissons à la personne qui puisse reprendre la Plateforme pour les sans-papiers. Une charge difficile. Mais nous avons toujours voulu, malgré toutes les difficultés, appeler les choses par leur nom et ça doit continuer. Rétrospectivement, j'ai le sentiment d'avoir parfois fait un véritable harcèlement, également à l'égard de personnes, comme par exemple à l'égard de Monsieur Gnesa. Cela reste nécessaire.

Vermot Je suis actuellement présidente de l'observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers. Avec des ONG, nous réunissons de la documentation en vue du prochain réexamen de la loi sur l'asile.

Il est essentiel d'avoir des sympathisant-e-s qui prennent à cœur le sujet. Le PS est bien représenté au sein de la CIP avec Ada Marra et Andy Tschümperlin. Mais nous devons encourager ces personnes aussi bien du côté des ONG que du nôtre en tant que collègues.

Hubmann Le contact avec les parlementaires reste central. Les nouvelles personnes ne connaissent pas tout ce qui s'est passé jusqu'ici. Nous devons diffuser ce savoir à l'interne.

Pour terminer, j'aimerais exprimer mon optimisme, mais prudent, qu'avec la nouvelle conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, il sera peut-être possible d'avoir de meilleurs résultats. Elle politise sur la base de faits et moins de manière idéologique. En présentant les choses avec application, on pourra peut-être à nouveau arriver à de meilleures solutions.

Menétrey Pour donner un encouragement, j'ajouterai que, dans le canton de Vaud, le fort mouvement de soutien a tout de même permis qu'une grande partie des «523» obtienne une autorisation de séjour. Le célèbre article 14 de la loi sur l'asile a permis au canton de régulariser la situation d'environ 300 personnes. Le mouvement peut effectivement être efficace! C'est vrai qu'on se retrouve souvent dans des voies sans issue mais nous devons poursuivre la lutte dans cette direction: ça pourrait aussi se produire dans d'autres cantons!

Lanz Je vous remercie de votre participation! ❀

EN BREF

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE «UN DROIT DE SÉJOUR POUR TOUTES ET POUR TOUS» (BLEIBERECHT FÜR ALLE)

L'église «Grossmünster» de Zurich a été occupée durant une journée

Mercredi 19 décembre 2007, quelque 120 personnes, réfugiés et sympathisants, ont occupé l'église «Grossmünster» de Zurich. Placée sous la devise «...et il n'y avait pas de place pour eux dans l'auberge!», cette action de Noël voulait rappeler à l'Eglise sa responsabilité envers celles et ceux que nos lois excluent ou marginalisent. A la veille de l'entrée en vigueur de l'ensemble des dispositions des nouvelles lois sur l'asile et sur les étrangers, les manifestants entendaient lancer officiellement la campagne pour «Un droit de séjour pour toutes et pour tous» (voir à ce sujet notre dossier dans le dernier numéro du Bulletin). Encouragés par les musiciens, les occupants de l'église ont pu assister au concert de Noël le mercredi soir et expliquer aux auditeurs les raisons de leur action. En outre, à l'initiative de l'Eglise, quelques délégués ont rencontré Ruedi Reich, président du Conseil synodal, et Hans Hollenstein, conseiller d'Etat en charge des questions de sécurité dans le canton de Zurich.

Après une longue nuit de délibération, les occupants ont accepté la proposition de la paroisse de quitter l'église à l'issue de leur conférence de presse, jeudi vers midi, pour s'installer dans la salle de la maison de paroisse St. Jakob. C'est là qu'a eu lieu, le soir, une réunion d'information avec Marc Spescha, avocat spécialisé dans la question du droit des étrangers. L'action a pris fin le vendredi.

www.bleiberecht.ch

LA PRÉCARITÉ DU PERMIS F

Marche des Somaliens à destination de Berne

Le 20 décembre 2007, sept réfugiés somaliens sont partis de Zurich pour accomplir une marche de protestation en direction de l'Office fédéral des migrations (ODM), basé à Berne/Wabern. Plus de 70 femmes et hommes (originaires eux-mêmes de Somalie ou simples sympathisants) se sont joints à cette action au fur et à mesure des quinze jours de marche. Les réfugiés entendaient ainsi attirer l'attention sur la précarité de leur situation en Suisse.

Un très grand nombre d'entre eux vivent depuis plus d'une dizaine d'années chez nous en ne disposant que d'une «admission provisoire» (permis F). Même s'il y a désormais un peu moins de restrictions liées à ce statut, il serait pourtant urgent d'accorder une autorisation de séjour à toutes celles et à tous ceux qui vivent depuis des années sur notre territoire. Il reste très difficile au détenteur d'un permis F de trouver un travail ou une place d'apprentissage. Pour clore cette marche, une manifestation s'est déroulée le 4 janvier 2008 devant l'Office fédéral des migrations, à Berne. Deux cents réfugiés somaliens s'étaient déplacés de toute la Suisse pour y participer.

OUVRONS LES YEUX AU LIEU

DE LES DÉTOURNER

Création d'un Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers

Après la mise en place d'un projet pilote en avril 2007 à Genève, l'Association «pour un Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers» a pu annoncer l'extension à toute la Suisse de son projet. Deux antennes, l'une basée au Tessin pour la Suisse italienne, l'autre à Saint-Gall pour la Suisse alémanique, ont démarré leurs activités au début de 2008. C'est le Secrétariat central, situé à Berne, qui se charge de coordonner et d'évaluer

Sale: le voile devient une affaire commerciale.



les informations récoltées. Il partage ses bureaux avec Solidarité sans frontières, à la Neuengasse 8. Lors de l'Assemblée générale du 9 février 2008, Ruth-Gaby Vermot, ancienne conseillère nationale, a été élue à la présidence, tandis que Boël Sambuc, vice-présidente de la Commission fédérale contre le racisme (CFR) jusqu'à la fin 2007, a été choisie pour la vice-présidence. Quant au président du comité de soutien, il s'agit de l'ancien chancelier de la Confédération, François Couchepin.

www.migrantsrightswatch.ch

DROIT DE VOTE ET D'ÉLIGIBILITÉ

Un nouvel essai à Berne et une occasion manquée dans le canton de Vaud

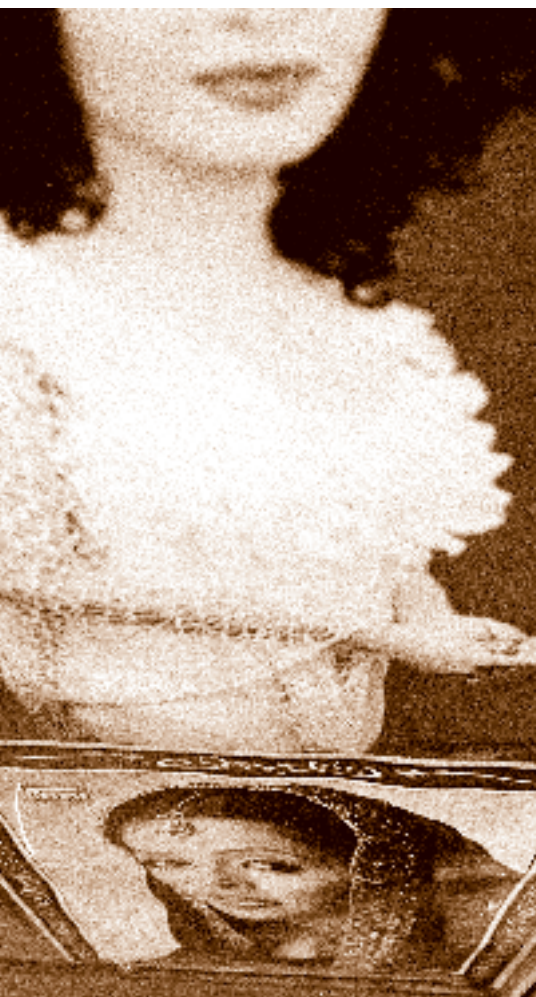
Plusieurs partis de gauche, des syndicats et des organisations de soutien tentent une nouvelle fois d'introduire dans le canton de Berne le droit de vote et d'éligibilité des étrangers au niveau communal. L'initiative populaire «vivre ensemble, voter ensemble», lancée début janvier, entend offrir aux communes la possibilité d'accorder des droits politiques aux étrangers qui résident depuis dix ans en Suisse et depuis cinq ans dans le canton. Des villes comme Berne, Bienne ou Moutier se sont déjà exprimées depuis longtemps en faveur de ces droits, mais elles ne peuvent pas les introduire dans



EN BREF

» leurs communes, le parlement cantonal ayant refusé à plusieurs reprises – la dernière fois en janvier 2007 – de légiférer dans ce sens.

Dans le canton de Vaud, le droit de vote et d'éligibilité au niveau communal pour les étrangers existe dans toutes les communes depuis janvier 2004, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution cantonale. Le 15 janvier 2008 pourtant, le Grand Conseil vaudois a refusé à une voix près (67 voix contre 66) l'initiative constitutionnelle déposée par « À gauche toute », demandant que ces droits soient aussi accordés aux étrangers sur le plan cantonal.



«Autour du voile islamique» de Zeitpunktbild»

EXCLUSION DE L'AIDE SOCIALE

Action de protestation du réseau de solidarité de Suisse orientale (Solinetz Ostschweiz)

Un « cœur de glace »: la politique d'asile suisse n'aurait pu être mieux symbolisée que lors de l'action de protestation du réseau de solidarité de Suisse orientale, le 9 janvier 2008, à Flums. L'abri de protection civile de la commune est l'un des hébergements que le canton de Saint-Gall a choisis pour loger les personnes qui ne reçoivent plus que l'aide d'urgence. Il est humide, dépourvu d'eau chaude, les lits ne sont garnis que de matelas en mousse et il n'y a ni draps ni oreillers. De surcroît, l'abri est bouclé de huit heures du matin à huit heures du soir. Les personnes qui y sont hébergées sont donc obligées de passer la journée dehors. Elles doivent subvenir à leurs besoins avec huit francs par jour.

Depuis l'entrée en vigueur des durcissements de la loi sur l'asile en début d'année, ce ne sont plus seulement les requérants d'asile frappés d'une décision de non-entrée en matière qui sont poussés dans l'illégalité et exclus de l'aide sociale, mais aussi toutes les personnes déboutées de leur demande d'asile. Quelque 200 nouvelles personnes sont concernées par cette situation dans le canton de Saint-Gall et elles ont été forcées de quitter le logement qu'elles occupaient jusqu'à présent.

À BÂLE, LA TAULE EST L'ANTICHAMBRE DE L'EXPULSION

Une situation intolérable au Bässlergut

Pendant la campagne précédant les votations sur les nouvelles lois sur l'asile et sur les étrangers, les autorités avaient juré leurs grands dieux qu'elles entendaient ne recourir qu'avec prudence aux nouvelles mesures de contrainte aggravées. Mais le réseau de solidarité bâlois Solidaritätsnetz Basel a constaté, dès l'année dernière, que c'est exactement le contraire qui se produit. « Les autorités de police des étrangers demandent souvent des mesures de détention pour insoumission et les juges compétents acceptent ces demandes ». C'est pourquoi la situation a encore empiré dans la prison de refoulement du Bässlergut, où de nombreuses personnes sont déjà détenues depuis plus d'un an. Le réseau de solidarité relève

que l'établissement bâlois d'exécution des mesures de contrainte n'a pas été conçu pour des détentions prolongées: « Beaucoup de détenus finissent par tomber dans la dépression, ou par souffrir d'autres troubles de santé. » Les détenus ont très peu d'occasions de bouger et ils ne peuvent téléphoner que tous les deux jours – et ce, bien qu'ils soient en détention administrative et non pas en préventive.

En septembre, des incendies se sont déclarés dans certaines cellules; à la suite de ces événements, tous les détenus de la division concernée ont été transférés dans la prison préventive de Waaghof, où ils ont été soumis au régime de la détention préventive (en cellule 23 heures par jour). Après un nouvel incendie en novembre, la direction a interdit toutes les visites aux détenus pendant une semaine et, par la suite, elle a réduit la durée des visites, qui est passée de deux heures à une heure par jour. De plus, les détenus ne peuvent désormais avoir dans leur cellule ni livres, ni tapis de prière, ni vêtements de rechange, parce que tous ces objets sont susceptibles de brûler.

UN RÉFUGIÉ BIRMAN EXPULSÉ DE RETOUR EN SUISSE

Stanley Van Tha

Stanley Van Tha a atterri à l'aéroport de Zurich le 5 janvier 2008. En avril 2004, il avait été expulsé de Suisse, bâillonné et ligoté sur une chaise roulante; tant la Commission de recours en matière d'asile (CRA) que l'Office fédéral des migrations (ODM) avaient rejeté sa demande d'asile. À peine arrivé à l'aéroport de Rangoon, il avait été maltraité par des membres des services secrets de l'armée et, quelques mois plus tard, la justice du régime militaire birman l'avait condamné à 19 ans de prison.

En novembre 2007, les autorités birmanes l'ont relâché, en compagnie de cinq autres détenus. Tous les six se trouvaient dans un état de santé effroyable, selon le témoignage d'une réalisatrice suisse de films documentaires, Irene Marty. Cette dernière a aussi organisé la fuite de Stanley Van Tha, qui a franchi illégalement la frontière indienne.

Pourtant, l'ODM estime n'avoir aucune raison de s'excuser de sa décision manifestement injuste de 2004, ni même de verser un dédommagement à la victime. L'Office considère que sa décision était correcte en fonction des informations alors à sa disposition. Stanley Van Tha était en effet entré en Suisse en 2003,

EN BREF

» en étant en possession d'un passeport valable; or c'est parce qu'il avait ce passeport que l'ODM et la CRA ont refusé de le croire. On notera la subtilité: Un « vrai » réfugié ne peut pas avoir de papiers. Mais les réfugiés qui voyagent sans papiers « abusent du droit d'asile » et on refuse donc d'entrer en matière sur leur demande d'asile...

INTERDICTION DE LA MENDICITÉ

Une plainte à Genève et un référendum à Berne

En été 2007, le Conseiller d'État Laurent Moutinot, aujourd'hui président du Gouvernement genevois, déclarait qu'il ne permettrait plus l'application de mesures de police contre les mendiants, parce qu'elles n'avaient pas de base légale. Mais en novembre, le Parlement cantonal a créé cette base légale, adoptant, à l'initiative de l'UDC et du Parti libéral, une loi prévoyant la mise à l'amende des mendiants. L'association Mesemrom, qui défend les droits des Roms, a attaqué cette loi devant le Tribunal fédéral, demandant l'annulation de cette disposition, entrée en vigueur à la fin janvier. En novembre déjà, la ville de Genève avait délogé des dizaines de Roms roumains de leurs abris de fortune, pour les placer dans des logis sociaux. Mais l'association Mesemrom estime que cette opération visait surtout à fichier les personnes concernées, afin de pouvoir leur interdire d'entrer en Suisse, au cas où elles tenteraient de revenir chez nous après leur rapatriement.

À Berne, ce sont plus de 2100 signatures qui ont été réunies pour le référendum contre le règlement communal concernant la gare et ses environs. Ce règlement, élaboré par l'exécutif communal

à majorité rose-verte et approuvé par le législatif de la ville de Berne, prévoit notamment l'interdiction de la mendicité à l'intérieur de la gare et dans ses environs. Des groupes de base de la gauche s'y sont opposés, estimant que « l'espace public appartient à chacun ».

POLITIQUE DISCRIMINATOIRE DE LA SANTÉ

Exclusion illicite des caisses maladie

Lors d'une conférence de presse tenue le 5 mars à l'initiative d'IGA Sos-Racisme de Soleure, des représentants de Soleure, d'Argovie et de Zurich ont fait état de divers cantons qui ont exclu de manière clairement illicite des requérants d'asile déboutés de l'assurance maladie obligatoire. Il arrive souvent que les responsables cantonaux invoquent des motifs juridiquement absurdes pour justifier cette pratique nettement contraire au droit fédéral.

CAMPAGNE POUR LA RÉGULARISATION D'UN CAS PARTICULIER

Pour le droit de Dieudonné de rester

Solidarité sans frontières a lancé en décembre déjà une pétition de soutien à Dieudonné Mpiana. Celui-ci vit depuis 17 années en Suisse. Malgré une requête pour cas de rigueur et, dans l'interval, deux demandes du canton de Berne visant à l'octroi d'une admission provisoire, l'office des migrations s'obstine. Maintenant, Dieudonné est menacé d'être exclu de l'aide sociale. Détail piquant de l'histoire: Dieudonné avait joint ses papiers authentiques à sa demande d'asile, mais ils ont été perdus dans les bureaux des autorités! Notre site donne des informations complémentaires. ❁

ANNONCE

Geldüberweisung in die Heimat

Viele MigrantInnen suchen einen sicheren, schnellen und preisgünstigen Weg, um ihre Familien im Herkunftsland zu unterstützen. Wir transferieren Bargeld nach 80 Ländern Nord- und Südamerikas, Afrikas, Asiens und Europas. Das Büro befindet sich im Zentrum Berns, neben dem Sitzungszimmer von Solidarités sans frontières.

Öffnungszeiten

Mo/Di 9.30 – 18.30

Mi/Fr geschlossen

Do/Sa 9.30 – 18.30

Andere Termine auf Anfrage.

Auskünfte über Bestimmungsorte, Wechselkurse, Gebühren etc.

Tel. 031 535 38 20, Tel. 079 688 56 53

peleuenberger@yahoo.de

Money Transfer

Neuengasse 8 /3. Stock, 3011 Bern

KIOSQUE

Pour que le féminisme ne devienne pas l'otage du racisme

Une petite brochure des textes, recueillis avec l'ambition de contribuer à faire entendre les voix de femmes, blanches comme de couleur, lesbiennes comme hétérosexuelles, réunies dans la même colère: celle de voir leur féminisme victime d'une véritable prise d'otage. De voir les « droits des femmes » – droits que des générations de femmes ont dû arracher de haute lutte à la « civilisation » – brandis comme symbole majeur de cette même « civilisation ».

Collectif féministe contre le racisme (non mixte), desintegrees@pimienta.org ❁

IMPRESSUM

Bulletin

Solidarité sans frontières

Paraît 4 fois par an

Tirage de cette édition:

3400 A / 750 F

Affirmés par la REMP/FRP:

3252 A / 693 F

Composition/Graphisme:

Simone Kaspar, www.simoka.ch

Impression: Oranis Offset, Coire

Expédition: Toleranz95, Coire

Rédaction: Heiner Busch,

Balthasar Glättli

Traductions: Sylvie Colbois,

Olivier von Allmen

Lectorat: Sosf

Photos: Fotografinnen-Kollektiv www.zeitpunktbild.ch

Délai rédactionnel pour

le prochain numéro: 20 avril 2008

Nous nous réservons le droit

d'abrégier le courrier des lecteurs

Cotisation 2008 abo inclus:

salariés 70.- / couples 100.- /

non-salariés 30.- /

organisations, abo inclus 120.-,

abonnement 30.- /

abonnement organisations 50.-

Editrice:

Solidarité sans frontières

Neuengasse 8, 3011 Berne

(regroupement CAS/MODS)

Tél. 031 311 07 70

Fax 031 311 07 75

sekretariat@sosf.ch

www.sosf.ch

CP 30-13574-6

Sensibilisée en Afrique

Mirjam Brunner, 23 ans, est stagiaire auprès de Sosf. Dans sa vie, elle a déjà donné des cours à des enfants au Ghana, formé des apiculteurs au Bénin et obtenu un baccalauréat universitaire (Bachelor) dans une langue étrangère...



Nous vous serions reconnaissants de nous signaler vos changements d'adresse sans tarder.

A VOS AGENDAS

OUVERTE À TOUS LES MEMBRES ET TOUS LES INTÉRESSÉ-E-S

**Vendredi,
18 avril 2008,
de 18h à env. 21h30**

Assemblée générale de Solidarité sans frontières

**au Restaurant Mappamondo,
Länggassstrasse 44, 3012 Berne.**

**Point principal :
Préparation de la semaine
d'action des migrant-e-s
«sans nous rien ne va plus»
du 8-12 septembre 2008**

Pendant cette semaine d'action 2008 nous voulons montrer que la Suisse, c'est nous tous ensemble et que nous portons tous ensemble la responsabilité de l'humanité sur ce coin de la terre. Nous voulons réaffirmer que seule la lutte pour l'égalité des droits peut nous faire progresser. Tout le monde – individu ou groupement – intéressé à participer à la semaine d'action est invité de présenter ses projets. Que la créativité stimule la résistance comme la résistance stimule la créativité!

Autres points à l'ordre du jour: élection de Graziella de Coulon comme co-présidente, planification annuelle, comptes 2007 et budget 2008.

**Merci de vous inscrire
au secrétariat!**

**Fon 031 311 07 70
Fax 031 311 07 75
sekretariat@sosf.ch**

La nouvelle stagiaire seconde le secrétariat de Solidarité sans frontières pendant six mois. En ce moment, Mirjam Brunner est en train de rassembler une documentation détaillée avec du matériel provenant des manifestations et des actions organisées dans le cadre de la campagne «Sans nous, rien ne va plus», ceci en vue de la semaine d'action de septembre 2008, qui a été décidée lors des derniers États généraux de la migration. «Je espère de pouvoir prolonger mon stage», dit la jeune femme, et on sent qu'elle participerait bien aux travaux de coordination et d'organisation en automne.

«Le travail politique est fascinant!»

Mirjam Brunner explique qu'elle a voulu faire ce stage pour prendre un peu de distance face à la théorie dispensée à l'université et pour réfléchir à son avenir professionnel. La Bernoise a obtenu un baccalauréat universitaire en sciences sociales et politiques à l'Université de Lausanne.

C'est aussi à Lausanne que Mirjam a pris contact avec Solidarité sans frontières. A l'issue d'une conférence de Balthasar Glättli, secrétaire politique de Sosf, elle lui a spontanément demandé si une place de stage était disponible. A présent, elle espère trouver dans ses six mois de stage un sujet pouvant faire l'objet d'un mémoire de maîtrise en sciences sociales à l'Université de Neuchâtel, avec une spécialisation sur le thème «migration et citoyenneté».

Mirjam a été sensibilisée à la question de la migration en Afrique. Après sa maturité, elle a passé quelques mois au Ghana, pour enseigner le français

et d'autres branches à l'école primaire. «J'étais étonnée de voir qu'il était presque impossible aux gens que j'ai connus là-bas de recevoir un visa pour me rendre visite en Suisse», se souvient-elle. De retour à l'uni de Lausanne, elle a suivi la campagne vaudoise «Stop aux renvois», qui a fini par porter ses fruits, et a commencé à s'occuper intensivement du sujet.

Elever des abeilles au Bénin

Outre la thématique de la migration et des réfugiés, Mirjam s'intéresse aussi à la coopération au développement. L'automne dernier, elle a passé quatre mois en Afrique de l'Ouest, au Bénin. En compagnie d'un apiculteur allemand qui ne parlait pas le français, elle a enseigné l'apiculture à une communauté villageoise dépendant de la production du coton.

«Si l'on veut faire bouger les choses dans le développement, on doit se contenter de petits projets locaux», explique Mirjam. Ou alors, poursuit-elle, on essaie de s'élever au sommet de la hiérarchie des organisations internationales. «Mais alors, on devient tributaire de la politique des grandes puissances».

La migration considérée comme un enrichissement

De l'avis de la stagiaire, on pourrait sûrement faire bouger les choses ici en Suisse, et ce, justement dans le domaine de la migration. «La manière dont les étrangers sont perçus en Suisse est injuste». Si Mirjam considère qu'il est difficile de contrer les populistes qui peignent le diable sur la muraille, elle pense pourtant que les mentalités changeront un jour. «Il faut montrer que la migration est enrichissante et que les Suisses aussi peuvent en profiter», conclut-elle. ❁

Dinu Gautier